



Principales régions concernées :  
**Bourgogne-Franche-Comté,  
Grand Est, Ile-de-France**



○ Bassin(s) de production

📍 Localisation du porteur de projet

### Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Entreprise 100% bio
- Débouchés en Restauration Hors Domicile (RHD)
- Intégration du projet dans un Plan d'Alimentation Durable
- Contractualisation pluriannuelle
- Production bio sur des aires de captage d'eau

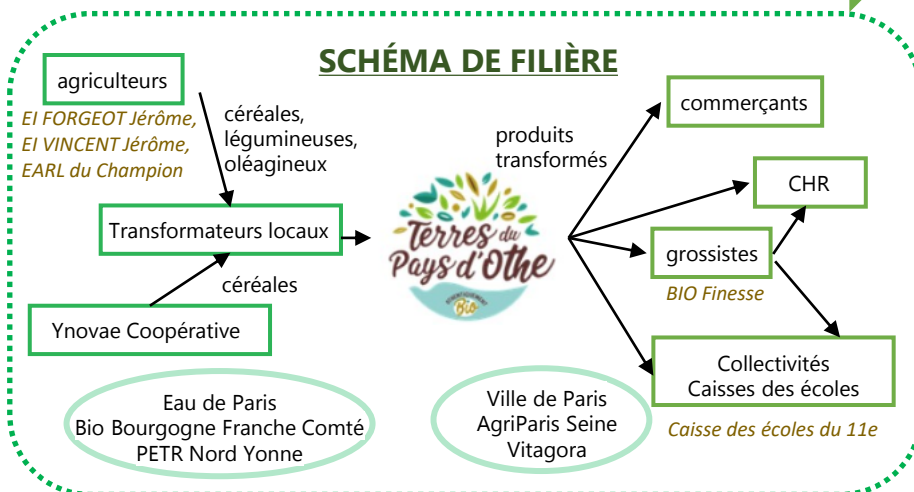
## Développement de gammes de produits bio à destination de la RHD de la Ville de Paris

Le projet est porté par la SAS Terres du Pays d'Othe, spécialisée dans la transformation et la commercialisation de produits agricoles bio, créée en 2022 à Paris (75). L'entreprise va développer de nouvelles gammes de produits à base de légumineuses ainsi que des huiles et produits laitiers afin de répondre aux besoins croissants d'aliments et plats bio et locaux dans la restauration collective de la Ville de Paris, dans le cadre du Plan d'Alimentation Durable (PAD) 2022-2027. De nouveaux emplois pour travailler sur la R&D vont ainsi être créés. Des partenariats seront notamment établis avec des producteurs du territoire du Pays d'Othe, situé dans le périmètre de production du PAD, entre les départements de l'Yonne et de l'Aube.

**Le porteur de projet :** SAS Terres du Pays d'Othe

**Partenaires associés :** association AGRIPARISEINE, association Bio Bourgogne Franche Comté, SAS BIO Finesse, Caisse des écoles du 11e, Eau de Paris, EI FORGEOT Jérôme, EI VINCENT Jérôme, PETR Nord Yonne, coopérative Ynovae, association Vitagora, Ville de Paris, EARL du Champion

**Le projet se déroulera de mars 2024 à décembre 2026**



**Le projet, d'un montant total d'investissements de 1 841 344 € sera financé par le Fonds Avenir Bio à hauteur de 396 463 € .**